

# Amélioration de l'accès à la préservation de la fertilité en Aquitaine

S Veiga<sup>1</sup>, V Conri<sup>2</sup>, A Papaxanthos<sup>2</sup>, L Digue<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Réseau de Cancérologie d'Aquitaine (RCA), Bordeaux

<sup>2</sup>Centre de Préservation de la Fertilité en Aquitaine (CPFA), CHU de Bordeaux

## Contexte

Certains traitements anticancéreux peuvent entraîner une altération définitive de la fertilité et dans ce cas, une prise en charge spécifique de préservation de la fertilité doit être proposée en amont. Néanmoins, elle reste insuffisamment développée au niveau du territoire, notamment pour les femmes, avec une grande disparité de prise en charge renforçant les inégalités d'accès aux soins.

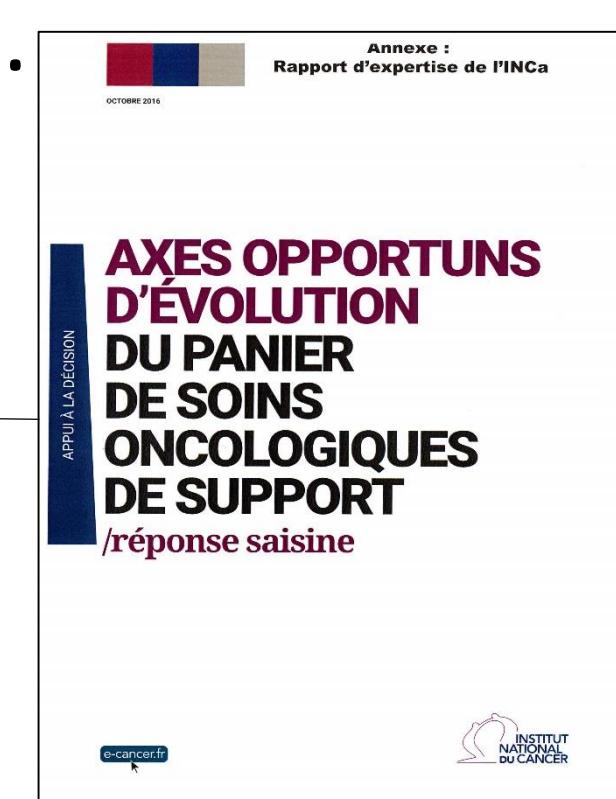
Deux éléments principaux peuvent expliquer cette disparité :

- Le défaut d'information des professionnels et des patients ;
- La mobilisation insuffisante de professionnels de santé sur la thématique.



Mesure 8.1  
3<sup>ème</sup> plan cancer

Instruction  
n°DGOS/R3/INCa/2017/62  
du 23 février 2017



**Préserver la fertilité**  
C'EST ESSAYER DE PROTÉGER LA POSSIBILITÉ  
DE DEVENIR ENCEINTE ET D'ÊTRE MÈRE  
APRÈS LE CANCER



## Méthode



**Cible =  
Patientes de  
18 à 40 ans  
atteintes d'un  
cancer**



Le Centre de Préservation de la Fertilité (CPFA) au CHU de Bordeaux, est le seul établissement de santé en Aquitaine disposant des autorisations pour la pratique des techniques biologiques de préservation de la fertilité.

**Depuis 2015**, une collaboration entre le CPFA et le RCA est née afin de mettre en place des actions de mobilisation des établissements de santé et de sensibilisation des professionnels de santé et des patients.

**Etat des lieux :**  
Evaluation des connaissances  
et des pratiques des médecins  
ayant une activité oncologique  
en territoire d'Aquitaine

Thèse de Médecine  
Dr M. ZIZI (10/2017)

**Constat : Etude proposée à 450 médecins**  
**Sur les 59 participants, 25% délivrent rarement**  
**des informations aux patientes sur les risques**  
**d'hypofertilité liés aux traitements du cancer**

## Actions

1

Elaboration d'une charte « Cancer & Fertilité »  
adressée aux établissements de santé autorisés à traiter le cancer

2

Elaboration de plaquettes d'information et affiches  
pour les patientes et les professionnels

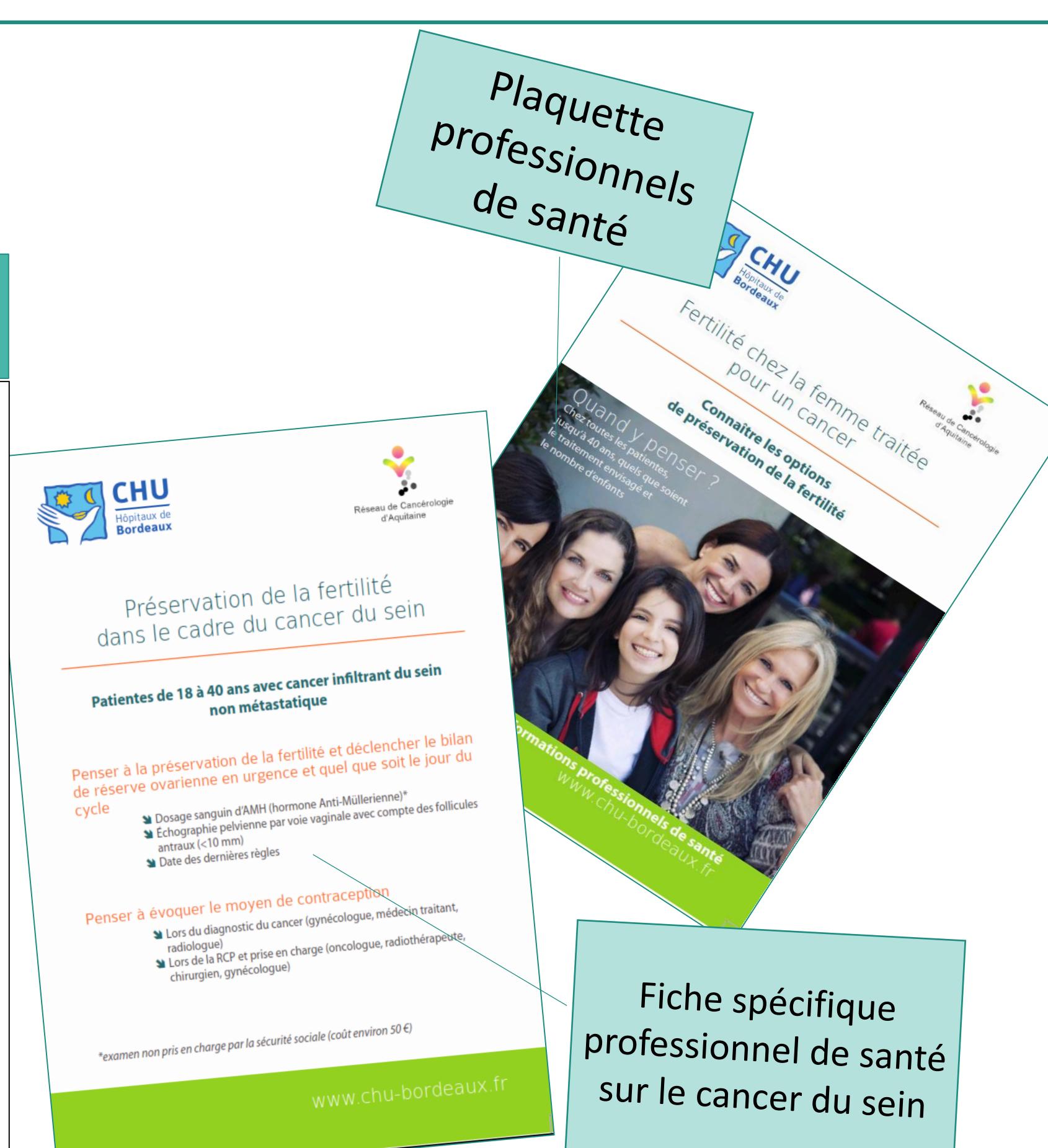
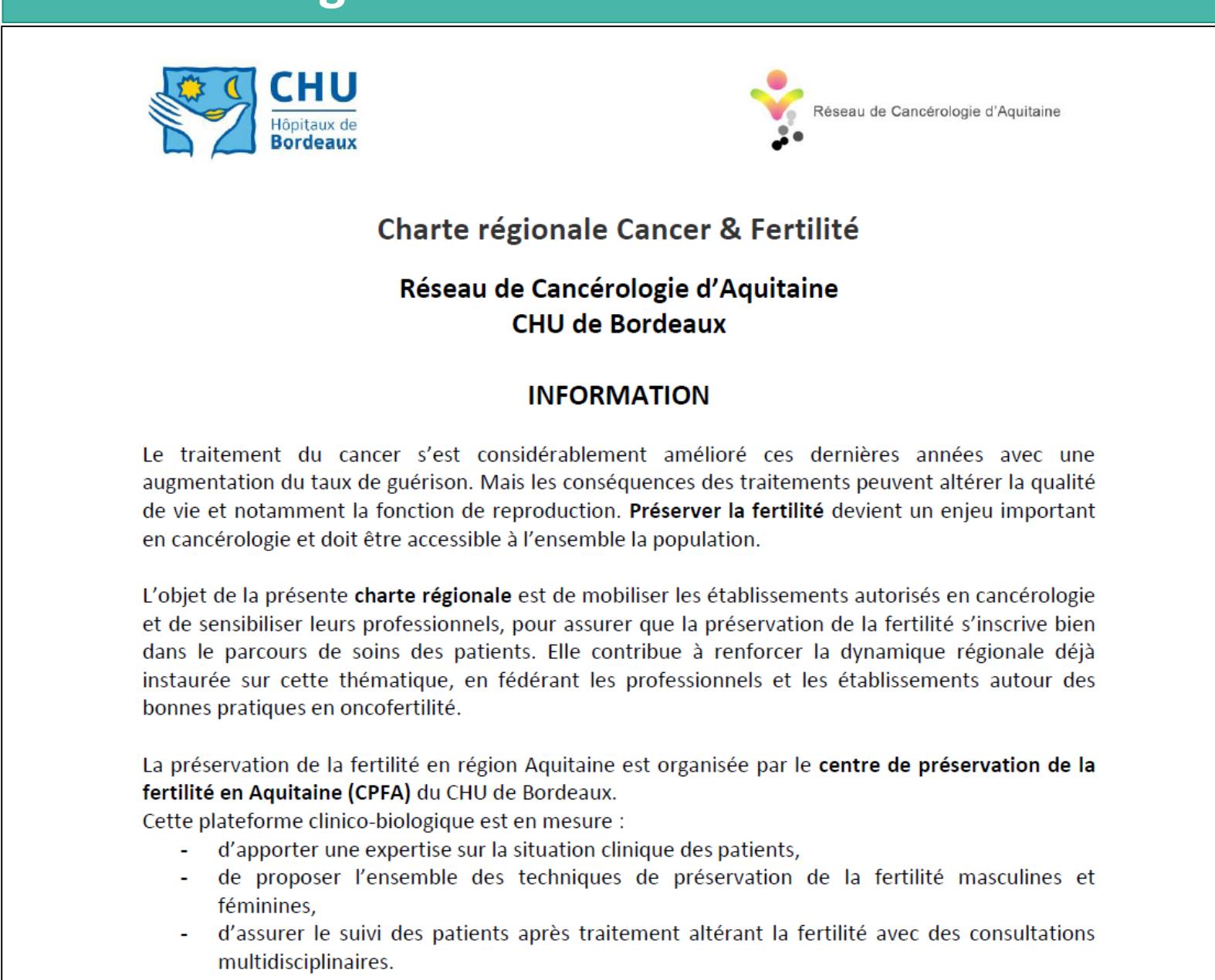
3

Organiser des rencontres par territoire avec les professionnels et  
l'aide des Centres de Coordination en Cancérologie (3C)

## Résultats

**2017**

34 établissements de santé autorisés à traiter le  
cancer ont signé la charte sur 42 destinataires



**2018**



Sensibilisation des  
professionnels dans les  
dix 3C = rencontres et  
diffusion des plaquettes  
et affiches



Alerte spécifique  
dans le Dossier Communicant  
de Cancérologie – K PROCESS

**Perspective : élargir le projet à la Nouvelle-Aquitaine**

Projet d'organisation de la  
préservation de la fertilité  
en Nouvelle-Aquitaine :

Harmonisation des 3 Centres  
de PMA (permanence des  
soins, plateforme  
téléphonique, mise en  
commun ressources  
médicales, partage supports  
d'information, journée  
régionale, bilan annuel...)



Affiche



Disponibles sur les lieux de consultation

